

Communiqué de presse

MARCHÉ FRANÇAIS DES TÉLÉCOMS

Conférence annuelle « Telconomics » : des investissements encore élevés et des revenus en hausse

Paris, le 25 mai 2023

L'Arcep fait ce matin son point annuel « Telconomics » sur la situation du marché des télécoms français, à l'occasion de la publication de l'observatoire des marchés télécoms 2022. Celui-ci rassemble les principales données économiques du marché français des télécoms et l'observatoire des prix des services fixes et mobiles en 2022.

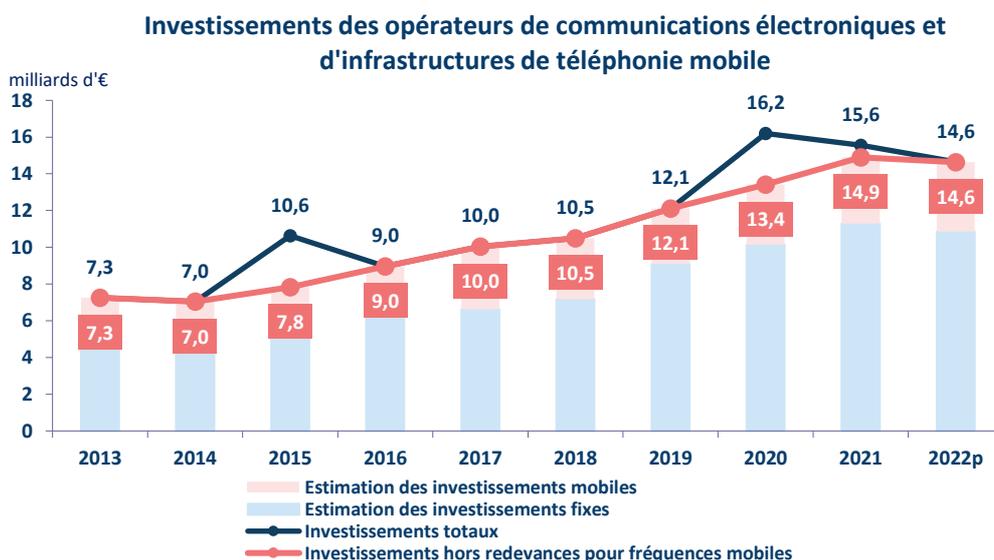
Cet événement est notamment l'occasion pour l'Arcep :

- de revenir sur ses principaux chantiers en cours, tels que la préparation du cycle d'analyse de marchés 2024-2028 dans un contexte de suivi et d'encadrement de la fermeture du réseau cuivre.
- de rappeler que la régulation de l'Arcep vise à permettre la poursuite des déploiements des réseaux très haut débit fixes et mobiles en métropole et en Outre-Mer, grâce à des investissements efficaces notamment au travers du partage des réseaux.

Le montant des investissements se maintient à un niveau élevé en 2022

Les montants investis par les opérateurs de communications électroniques et les opérateurs d'infrastructures de téléphonie mobile (towercos), hors achats de fréquences mobiles, s'élèvent à 14,6 milliards d'euros en 2022. Ces montants diminuent de 1,8 % en un an, mais conservent un niveau élevé, supérieur aux investissements réalisés chaque année avant 2021.

Parmi ces investissements, les dépenses dans les déploiements des boucles locales fixes et mobiles à très haut débit représentent 8,1 milliards d'euros, en baisse de 3,7 % par rapport à 2021. Ce recul s'explique notamment par le ralentissement de la croissance du nombre de locaux raccordables à la fibre (+ 4,7 millions en 2022 contre + 5,4 millions un an auparavant).



La mutualisation des réseaux fixes et mobiles est élevée

75% des locaux raccordables aux réseaux de fibre optique sont éligibles à au moins quatre opérateurs, grâce aux différentes modalités de co-investissement qui permettent à la fois de favoriser l'investissement et d'apporter des garanties aux opérateurs quant à leurs conditions d'accès au réseau.

47 % des supports des réseaux mobiles sont mutualisés en métropole, et 60% en zones rurales. L'Arcep est favorable à davantage de mutualisation dans les zones les plus rurales, notamment parce qu'elle contribue à l'amélioration de la couverture et de la qualité de service, ainsi qu'à la réduction de l'empreinte environnementale.

Le revenu des opérateurs progresse de 2 % environ, pour la deuxième année consécutive

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail atteint 36,7 milliards d'euros en 2022, en croissance d'environ 2 % pour la deuxième année consécutive, après dix années de recul. Le marché mobile porte entièrement la croissance de ce revenu, que ce soit sur les services comme sur les ventes de terminaux mobiles, dont le revenu progresse d'environ 5 % en un an. Le revenu des services fixes diminue quant à lui légèrement, de 0,3 % en un an en 2022 après deux années de faible croissance. Cette tendance s'explique par la croissance inférieure du revenu des services à haut et très haut débit (+ 2,4 % en 2022, soit - 1 point en un an), qui ne parvient pas à totalement compenser le recul du revenu des services bas débit (- 15,4 % en 2022).

Les prix des services progressent faiblement en 2022, que ce soit sur le fixe ou le mobile

Pour la deuxième année consécutive, les prix des services mobiles augmentent faiblement sur le marché résidentiel en métropole, de 0,7 % en un an. La croissance des prix des services mobiles provient entièrement de celle des offres sans subvention du terminal mobile (+ 1,6 % en un an en 2022), massivement souscrites par les clients des opérateurs (82 %). En revanche, les prix des offres avec achat conjoint d'un terminal mobile diminuent depuis quatre ans, et de 3,4 % en 2022.

A l'image des services mobiles, les prix des services fixes progressent légèrement en 2022, de 1,2 % en un an, après une nette augmentation de 5,1 % en 2021. Les offres sur les technologies DSL participent le plus à l'augmentation des prix en 2022 (+ 3 %), en raison de la suppression de certaines offres en zone dégroupée conduisant les clients à souscrire à des offres plus chères. Les prix des offres sur technologies à très haut débit, principalement en fibre optique, n'augmentent quant à eux que très faiblement (+ 0,6 %).

La fibre optique de bout en bout est majoritaire en France depuis le 30 juin 2022 et l'utilisation des réseaux 5G se développe

Sur un total de 31,9 millions d'abonnements internet sur les réseaux fixes, 18,1 millions sont souscrits sur les réseaux en fibre optique (+ 3,6 millions en un an). Ces derniers représentent ainsi 57 % du nombre total d'abonnements internet à la fin de l'année 2022 (+ 11 points en un an). En outre, 8,2 millions de cartes SIM ont été utilisées sur les réseaux 5G au quatrième trimestre 2022. Elles représentent 10 % des 82,7 millions de cartes mobiles en service à la fin de l'année 2022 (+ 6 points en un an). La croissance des utilisateurs des réseaux mobiles 4G et 5G va de pair avec la progression de l'usage de données sur ces réseaux. En particulier, les clients actifs sur les réseaux 4G consomment en moyenne 14 Go par mois en 2022, en hausse de 17 % en un an.

Documents associés

- [L'observatoire annuel 2022](#)
- [L'évolution des prix des services fixes et mobiles en 2022](#)
- [Les données en open-data](#)
- [Les slides présentés lors de la conférence](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion